

une tournure plus favorable, depuis l'arrivée d'Armenteros. — Il a vu et il approuve ce qui s'est passé entre la duchesse et le cardinal de Granvelle, touchant le voyage de celui-ci. — Il approuve également la détermination qu'elle a prise de conserver près d'elle le comte d'Egmont, qui pourra lui prêter une assistance efficace. — Le Roi écrit de main propre au comte, pour exciter son zèle. — Il se félicite de ce que les trois seigneurs sont rentrés au conseil; il ne répond pas à leur lettre collective, parce qu'il écrit à chacun d'eux en particulier, leur témoignant la confiance que lui inspirent leur affection et leur bonne volonté. — D'après ce que la duchesse lui a marqué du zèle de M. de Montigny, il a donné à ce seigneur une récompense qui lui tiendra lieu de la commanderie qu'avait M. de Courrières. — Il écrit au prince d'Orange dans les termes que verra la duchesse. — Il se réfère à ses lettres en français quant à l'affaire du sel, à celles des aides, des pensionnaires allemands, des abbayes, de l'édit sur les vins, etc. — Il approuve la conduite tenue par la duchesse au sujet de la livrée prise par les seigneurs. — Il n'est pas satisfait du jugement qui a absous Boacio : il y avait des motifs suffisants pour condamner celui-ci aux galères. — Il veut qu'aucun de ceux qui ont pris part à ce jugement ne soit maintenu, lorsque le magistrat d'Anvers sera renouvelé. — Le margrave montrant, dans l'exercice de sa charge, une mollesse et une incurie extrêmes, il convient de voir comment on pourrait le déposer. — Le Roi approuve ce que la duchesse a fait avec le président de Hollande. — Quant à Renard, il croit que le mieux sera de l'appeler en Espagne; mais, avant de lui expédier l'ordre de s'y rendre, il veut avoir l'avis de la duchesse, etc. (1).

Liasse 525.

209. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Valence, le 23 avril 1564* (2). Il répond à ses lettres des 24 décembre, 21 janvier, 15 et 25 février. — Affaire de Renard. — Aides demandées aux états. — Nouveaux évêchés. — Négligence dans l'administration de la justice, particulièrement à Anvers. — Élection à l'évêché de Liège. — Affaires d'Angleterre et d'Écosse, etc. —

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXXVIII.

(2) Nous avons donné à cette lettre la date du 23 avril, qu'elle porte sur la minute. Mais il paraît que l'original fut daté du 24. Voyez, sous les n° 213 et 214, les lettres du cardinal au Roi et à Gonçalo Perez, du 8 juin.

« Quant aux autres choses qu'on a publiées là-bas contre vous, votre départ  
 » aura calmé la haine, et je n'ai rien à vous dire au sujet de ces calomnies,  
 » sinon que je certifie toujours, comme celui qui sait bien la vérité, que c'est  
 » une invention, de prétendre que vous faites de mauvais offices contre eux (1). »  
 — Le Roi part le lendemain pour Madrid, d'où il écrira plus au long au cardinal :  
 il désire recevoir bientôt de ses nouvelles.

Liasse 525.

210. *Lettre du Roi au comte d'Egmont, écrite de Valence, le 23 avril 1564. (De sa main.)* Il a reçu avec un grand contentement sa lettre du 26 mars. Elle confirme ce qu'il a toujours connu de son affection à son service et au bien commun de ses États. — Quoiqu'il désirât beaucoup de le voir, il se réjouit qu'il reste auprès de sa sœur, à laquelle son assistance est si nécessaire; il le prie de la seconder, conformément à la grande confiance qu'il a en lui. — Il espère que l'affaire des aides s'achèvera bien, grâce au zèle de tous et au sien en particulier. « Je suis, ajoute le Roi, content de ce que  
 » vous dites : que personne ne songe à autre chose. Plus les nécessités sont  
 » grandes, plus vous devez vous efforcer tous d'y pourvoir, comme je le fais  
 » moi-même ici. »

Liasse 525.

211. *Lettre du Roi au colonel Lazarus Schwendi, baron de Burckheim, écrite de Valence, le 23 avril 1564.* Il répond à sa lettre du 20 février. — Il lui renvoie, selon son désir, celles du prince d'Orange et du comte d'Egmont. — Il a reçu, comme une marque de zèle, les avertissements que Schwendi lui a donnés. — Il l'assure que les soupçons qu'on a conçus de mauvais offices qui auraient été faits près de lui contre les seigneurs, sont dénués de tout fondement.

Liasse 525.

212. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le*

(1) *Quanto á las otras cosas que hay han divulgado contra vos, con vuestra salida se avrá moderado el odio, y no tengo que deziros en estas calumnias, sino que siempre certifico que os levantan lo que dizen, que hazeis malos oficios contra ellos, como él que sabe la verdad.*

4 mai 1564. Elle informe le Roi, dans ses lettres en français, des motifs qui l'ont déterminée à envoyer quelqu'un en Angleterre (1). — État de l'affaire des aides à Anvers, Bois-le-Duc et Louvain. — La duchesse a emprunté 40,000 fl. sous son nom, pour l'entretien des soldats sur les frontières; on lui avait remontré que, si ces soldats étaient laissés plus longtemps sans paye, il pourrait en résulter des inconvénients graves. — L'évêque de Liège, frère aîné du marquis de Berghes, s'est démis de son évêché, et le chapitre a élu le doyen Groesbeck (2). La duchesse trouve à propos que le Roi écrive au nouvel évêque dans le sens qu'indiquent ses lettres en français, attendu que l'on pourra avoir à négocier avec lui sur la question des limites. (*Ital.*)

Liasse 325.

213. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Baudoncourt, le 8 juin 1564.* Il remercie le Roi, avec de grandes démonstrations de dévouement et de zèle, de sa lettre du 24 avril. — Il lui suffit, pour se contenter d'être où il est, de savoir que c'est la volonté du Roi, « et cela lui suffira pour aller » aux Indes, ou en quelque autre lieu que ce soit, et même pour se jeter dans le » feu (3). » Il est peiné seulement de voir que son absence n'avance pas les affaires. — Il craint qu'on ne joue quelque mauvais tour à Madame (4), et que Berlaymont et le président ne perdent courage. Il prie le Roi de les animer. — Il lui fait sentir la nécessité de sa présence aux Pays-Bas.

Liasse 326. — (B. B.)

214. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Baudon-*

(1) Ce fut François de Halewin, chevalier, seigneur de Zweveghem, gentilhomme de la chambre de la duchesse, qui reçut cette mission. Son instruction fut approuvée en séance du conseil d'État, du 24 avril 1564. Il fit le rapport de sa mission dans l'assemblée du même conseil, du 15 mai suivant.

(2) Robert de Berghes ayant résigné la dignité épiscopale entre les mains du chapitre, non le 22 juillet 1563, comme il est dit dans l'*Art de vérifier les dates*, mais le 11 avril 1564; Gérard de Groesbeck, qui était doyen de ce corps, et qui déjà, le 1<sup>er</sup> mai 1562, avait été nommé coadjuteur de l'évêque, fut élu à l'unanimité, pour lui succéder. Son élection fut confirmée par une bulle du pape, du 17 des calendes de janvier 1565, et, le 3 juin suivant, il fit sa joyeuse entrée à Liège.

(3) *Y esta me bastará para yr á las Indias, y en qualquiera parte, y aun en un fuego.*

(4) *Que á Madama agan algun tiro.*

*court, le 8 juin 1564.* Il a reçu sa lettre du 25 avril, avec celle du Roi du 24; l'une et l'autre lui ont fait un grand plaisir.— Il l'entretient de diverses nouvelles de France, d'Allemagne, etc. — « De ma venue en ce pays, les gens, en Flandre, en France et ici ont dit tout ce qui leur a plu. Moi, je garde le silence. » La chose a paru bien à S. M.; cela me suffit. Mais, à la vérité, je souhaiterais » que ma sortie des Pays-Bas eût produit plus d'effet sur les volontés de cette » nation, et qu'on s'en aperçût dans les affaires du service de S. M. (1). »

Liasse 526.

215. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 12 juin 1564.* Elle remercie le Roi d'avoir approuvé, par sa lettre du 13 avril, la conduite qu'elle a tenue, depuis le retour d'Armenteros, en ce qui concerne le cardinal et les seigneurs. Elle dit à ce sujet : « V. M. peut être plus que certaine » que, si le cardinal n'était parti, les choses seraient actuellement dans un tel » état de trouble et d'agitation, que je ne sais pas comment V. M. elle-même » aurait pu y remédier. Je dirai, à ce propos, que, si le cardinal revenait, il » serait cause qu'on retomberait dans une situation pire que jamais. C'est ce » que n'ont cessé de me faire entendre très-ouvertement la plupart des sei- » gneurs, et ils m'ont déclaré, de nouveau, que le retour du cardinal aurait » pour effet inmanquable de le faire assommer, sans que nul d'entre eux pût » y mettre empêchement, comme ils l'ont fait par le passé; et la conséquence » en serait de perdre la religion dans ces provinces, et d'y provoquer en outre » quelque grand soulèvement. V. M. saura que la haine des seigneurs contre le » cardinal n'a fait qu'augmenter de jour en jour. La cause en est qu'il a dit » publiquement, avant son départ d'ici, et que, depuis son arrivée en Bour- » gogne, il a annoncé, par une infinité de lettres et de messages, que, sans » nul doute, son retour aurait lieu dans le courant de ce mois. Il en résulte » non-seulement que la haine des seigneurs contre lui s'est accrue, comme je » l'ai dit, mais que les affaires de V. M. en reçoivent un grand préjudice, » parce que le découragement où la crainte du retour du cardinal a jeté les sei-

(1) *De mi venida á esta tierra ha dicho la gente, en Flandes, en Francia, y aquí, lo que se les ha antojado, y yo passo por ello, que pues á Su Magestad paresce bien, esto me basta: mas, á la verdad, holgaria que con los ánimos de aquella gente obrasse algo mas, y que en el servitio de Su Magestad se conociesse.*

» gneurs, les a rendus plus lents et plus froids à remettre ici les choses en  
 » meilleur état. Ils supposent que le cardinal pourrait bien s'être absenté par  
 » une sorte d'artifice, pour attendre que ceux des seigneurs qui font partie du  
 » conseil d'État se fussent résolus à y rentrer, et que l'affaire des aides et  
 » d'autres encore fussent terminées, ou bien avancées au point que les sei-  
 » gneurs ne pourraient plus revenir sur leurs pas, le cardinal devant profiter  
 » de ce moment, pour arriver et assister à la conclusion, de manière à s'attirer  
 » entièrement les bonnes grâces de V. M. Quel que soit le mécontentement des  
 » seigneurs, je ne les ai pas moins amenés à faire tout leur possible pour le ser-  
 » vice de V. M., malgré la contrariété et l'ombrage que leur donne l'idée du  
 » retour du cardinal. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai écrit en d'autres occa-  
 » sions à V. M. concernant la résolution prise par les seigneurs de ne plus repa-  
 » raitre au conseil, si le cardinal revenait. Je la prierai pourtant de vouloir bien  
 » considérer dans quel souci et quelle peine je dois me trouver, tant à cause de  
 » ce que je dis plus haut, que parce que tous ceux qui dépendent et qui sont les  
 » créatures du cardinal, au lieu de me seconder, quand il s'agit du service de  
 » V. M., non-seulement me contrarient, mais montrent, par leur inertie, lors-  
 » que j'aurais besoin de leur aide, qu'ils voudraient qu'en l'absence du cardinal,  
 » on ne fit rien de bon pour le service de V. M., et que l'on ne s'occupât de faire  
 » marcher les affaires qu'au retour du cardinal, qui ne cesse de flatter en cela  
 » leurs espérances. Il m'a paru de mon devoir de tenir V. M. au courant de tout  
 » ce qui se passe, et de lui faire voir, par l'exposé ci-dessus, que ce n'est pas là  
 » le moindre des tourments que j'ai endurés et que j'endure encore. Toutefois  
 » je ne m'en affecte pas, puisque, grâce à Dieu, la tournure qu'ont prise les  
 » affaires me permet d'assurer que, d'ici à peu de temps, il n'y aura plus de  
 » crainte à concevoir, à moins qu'il ne survienne quelque accident du dehors. En  
 » pareille conjoncture, chacun des seigneurs a promis de sacrifier sa vie et tout  
 » ce qu'il possède au monde pour le service de Dieu et de V. M., et pour la dé-  
 » fense de ce pays, comme aussi d'obéir en tout aux ordres qui leur vien-  
 » draient de V. M. : ce qu'ils ne feraient pas, si le cardinal était ici, selon  
 » la déclaration qu'ils m'ont faite, et dont j'ai déjà eu occasion de parler à  
 » V. M. (1). » — La duchesse entretient ensuite le Roi des besoins financiers

(1) *Vostra Maestà può esser più che certa che, se non si fusse pigliato l'espiediente che si*

du pays; du point où en est le consentement des anciennes aides; de la convenue qu'il y a de laisser le chancelier de Brabant tranquille jusqu'après ce

*è preso della partita del cardinale, a questa hora le cose di quà stariano tanto alterate et travagliate, che non so come V. M. medesima l'havesse potuto rimediare. Et in questo proposito, dirò a V. M. che se il cardinale ritorna quà, ridurrà le cose in peggio termine che fussero mai, secondo quello che molto apertamente mi hanno significato sempre la maggior parte di questi signori, i quali di nuovo mi dicono chiaramente che se il cardinale torna quà, senza fallo alcuno vi sarà amazzato, senza che nessun di loro sia parte per poterlo rimediare, come hanno fatto per il passato, di che veramente risulterà la perdita della religione in questi paesi, et per consequentia qualche grande emozione. L'odio poi che hanno contra il detto cardinale, V. M. sappia che sempre è andato et va tuttavia crescendo, di che è stato et è causa l'haver egli publicato di bocca propria avanti la sua partita, et dopo l'arrivo suo in Borgogna, con una infinità di lettere et di imbasciate, che senza dubbio alcuno tornaria per tutto il presente mese, la qual cosa non solo è causa di far accrescere l'odio a questi signori contra di lui, come ho detto, ma anco di molto disservitio alli negotii di V. M., per la suspensione di animo nella quale detti signori sono stati del ritorno del cardinale, il che ha fatto loro andare più lenti et freddi nel rimedio delle cose di quà, parendoli in un certo modo che il cardinale artificiosamente si sia absentato per fin tanto che quei che sono del consiglio di Stato tornassero a tornare in consiglio, et li negotii delli aiuti et altri fussero finiti o incaminati in modo che non possino tornar più in dietro, per venire egli allora, et trovarsi nella conclusione, per guadagnarsi di tutto le gratie con V. M.: però, non ostante queste loro discontentezze, io li ho animati et trattati in modo che con tutte queste difficoltà et ombre del suo ritorno, fanno tutto quel che si può in servitio di V. M., alla quale (perchè altre volte ho scritto che tornando quà il cardinale, questi signori sono risoluti di non venir più in consiglio di Stato), non starò a replicarlo di nuovo; dirò solo che V. M. può molto ben considerare in che affanno et travaglio io mi debba trovare, tanto per le sopradette cose, quanto perchè tutti quei che dipendono et sono fattura del cardinale, in loco d'aiudarmi in quel che tratto per servitio di V. M., mi disaiutano, non tanto con far effetti contrarii, quanto col starsi a vedere et non mi aiutare, et assistere a loco et a tempo, mostrando che vorriano che, in absentia del cardinale quà, non si accertasse a servire V. M., ne a far cosa che buona fusse al suo servitio, et aspettando ad aiutar li negotii, quando sia tornato il cardinale, secondo la speranza che egli da loro continuamente. Di che mi è parso avvertire V. M., afin che la sappia puntualmente quel che passa, et che alli altri travagli che quà ho patito et patisco vi si aggiunge questo che non è piccolo, se ben tutto ciò mi par nulla, poichè, per gratia di Dio, le cose qui vanno in termine che si può assicurare che per qualche tempo non vi sarà di che temere, se non viene qualche accidente di fora del paese, il qual accidente se purvenisse, ogni uno di questi signori dice et promette di metter la vita et la robba et ciò che*

consentement obtenu; du souci que lui donne la forte dépense nécessitée par l'entretien des troupes à Valenciennes, qu'elle reconnaît ne pouvoir dégarnir pour le moment sans danger, à raison de la présence menaçante des huguenots sur la frontière; des prétentions des abbés de Saint-Bernard et de Tongerlo relativement à leurs abbayes; du soin avec lequel elle cherche l'occasion de faire saisir Boacio : ce qui souffrira toutefois des difficultés de la part des états et du magistrat d'Anvers, à cause de son acquittement; de l'utilité enfin qu'il y aurait à démettre le margrave d'Anvers de sa charge : mais, comme cela ne peut se faire que par voie de justice, la duchesse pense qu'il vaudrait mieux l'amener à s'en démettre lui-même, en lui faisant connaître secrètement que le Roi ne désire pas l'employer plus longtemps. — Elle informe aussi le Roi des mesures qu'elle a prises contre quelques anabaptistes et calvinistes découverts à Bruxelles. — Elle ne croit pas qu'on puisse déterminer Renard à se rendre en Espagne. — Elle a remis aux seigneurs présents et a fait envoyer à ceux qui étaient absents les lettres que leur a écrites S. M., pour leur recommander les affaires de la religion. — Le comte d'Egmont a reçu celle qui lui était destinée, écrite de la main du Roi, avec des démonstrations et des protestations telles que la duchesse ne saurait les exprimer par des paroles. — Elle a donné à Diego de Guzman de Silva, arrivé aux Pays-Bas, au commencement du mois précédent, tous les renseignements qui pouvaient lui être utiles dans l'ambassade que le Roi l'a chargé d'aller remplir en Angleterre (1). — Elle rappelle au

*hanno per servitio di Dio et di V. M., et per difesa di questi suoi Stati, et obediranno a tutto quello che per parte di V. M. sarà comandato, il che non faranno quando il cardinale fusse qui, come altre volte ho fatto intendere a V. M. che detti signori mi hanno detto apertamente.*

(1) On lit, dans les Notules du conseil d'État, rédigées par le secrétaire Berty, à la date du 10 mai 1564 : « L'on leut les lettres du Roy que a apporté Diego de Silva, allant pour ambassadeur en Angleterre, auquel Son Altèze a ordonné que se baille copie des entrecours, » traitez et tous aultres choses passées dois quelque temps en ça, et du besoigné d'Assonleville en Angleterre, et concernant les déprédations, etc. » Ces Notules contiennent, de plus, à la date du 25 mai : « L'on leut l'instruction pour l'ambassadeur allant vers Angleterre, touchant les affaires et négociations endroit les pays de par-deçà, et commanda Madame que le tout se mettroit au nect, et que, après, Hopperus l'apporteroit audict ambassadeur, et l'informerait davantage de bouche, s'il y avoit quelque chose sur laquelle il requist ultérieure instruction. »

Roi ce qu'elle a fait pour l'entretien des religieux anglais, réfugiés aux Pays-Bas. — Elle le remercie des assurances qu'il l'a autorisée à donner à Montigny, concernant la commanderie à laquelle il prétend, et qu'il mérite à cause de tous les bons offices qu'il ne cesse de rendre. Il y trouverait une preuve que S. M. le tient pour aussi bon et loyal vassal qu'il l'est en effet. — Elle a instruit le prince d'Orange de ce dont le Roi l'avait chargée pour lui, touchant sa principauté. — Le comte de Mansfelt est de retour de son voyage en Lorraine, et la duchesse envoie au Roi la relation de ce qu'il y a fait, demandant que S. M. lui adresse à ce sujet une lettre de remerciement. — L'aide pour les garnisons a été accordée pour trois années. — La duchesse se loue beaucoup des bons offices du prince d'Orange, du marquis de Berghes et des autres seigneurs, tant dans cette affaire, que dans celle des aides anciennes. — Elle presse le Roi pour la nomination aux abbayes. (*Ital.*)

Liasse 525.

216. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 20 juin 1564.* Affaire des aides. — La duchesse est d'avis que l'assemblée des états ne peut, en ce moment, avoir aucun inconvénient. — Départ de l'ambassadeur don Diego de Guzman de Silva pour l'Angleterre. — Affaire des abbayes. (*Ital.*)

Liasse 525.

217. *Lettre de la duchesse de Parme à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 15 juillet 1564.* Les états de Brabant s'assembleront le 15 et le 16. — Les choses sont pour le moment très-tranquilles, et il ne paraît pas qu'il y ait à concevoir quelque crainte du côté des voisins.

Liasse 525.

218. *Lettre de la duchesse de Parme à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 21 juillet 1564.* Les choses continuent d'être tranquilles. — A Anvers, on a pris un frère carme hérétique, nommé Grégoire Fabricius, qui s'était marié en Angleterre, et qui prêchait l'hérésie. On est occupé à instruire son procès.

Liasse 525.

219. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 3 août 1564.* Il lui donne de grands éloges, pour la peine qu'elle prend, et le zèle qu'elle consacre aux affaires de son service. — Le point de la religion et

celui de la justice lui sont si chers, qu'elle ne doit pas s'étonner qu'il les lui recommande si souvent, et par toutes les voies possibles. — « En ce qui touche » le retour du cardinal aux Pays-Bas, Gonçalo Perez m'a montré une lettre où » Geronimo de Curiel lui mande que le cardinal a publié qu'il ne voulait y re- » tourner qu'à ma venue. Le cardinal lui-même m'écrit dans ce sens. Vous » pouvez donc être tranquille à cet égard. Il sera bien que les choses res- » tent ainsi, jusqu'à ce qu'on voie quel aspect prendront les affaires, et si la » haine dont le cardinal est l'objet, peut s'assoupir (1). »

Liasse 525.

220. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Madrid, le 3 août 1564. (De sa main.)* Il répond à la lettre du cardinal, du 8 juin. Il lui témoigne sa satisfaction, pour le parti qu'il a pris de quitter les Pays-Bas. — Il espère que le temps apaisera la haine qu'on a conçue contre lui, et l'assure que l'affection qu'il lui porte ne subira de changement, ni de diminution (2).

Liasse 525.

221. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Madrid, le 3 août 1564.* Il lui envoie un nouveau chiffre, celui dont il se servait, ainsi que ses ministres, ayant été volé à un serviteur de don Francès de Alava, son ambassadeur en France.

Liasse 525.

222. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 6 août 1564.* Il répond aux lettres de main propre de la duchesse, des 4 mai, 12 et 20 juin, et à celles qu'elle a écrites à Gonçalo Perez jusqu'au 21 juillet. Il lui donne des nouvelles de sa santé et de celle du prince. — « J'ai vu ce que vous » dites qui se passa au départ du cardinal de Granvelle, et les offices que, depuis, » vous avez faits auprès de ces seigneurs : l'une et l'autre chose me paraissent » fort bien. Et, quant à ce que vous dites, que les uns sont tièdes, à cause du

(1) *En lo de la vuelta ay del cardenal, Gonçalo Perez me ha mostrado una carta de Geronimo de Curiel, en que le dice que el cardenal avia publicado que no queria volver ay hasta mi yda, con lo qual se escusaran los miedos que os avian puesto de su vuelta, y el mismo cardenal me los escribe. Sera bien que se esté assy, hasta ver que camino toman las cosas, y si puede aplacarse el odio que le traen.*

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXXIX.

» soupçon et de la crainte qu'ils ont du retour du cardinal, et que les autres, » qui lui sont amis, agissent mollement, parce qu'ils ne voudraient que les » affaires marchassent sans son assistance, je vois bien le travail que cela doit » vous donner; toutefois, je vous prie beaucoup d'animer les uns et les autres, » pour qu'ils s'emploient dans l'intérêt de mon service, et dans celui de ces » États, comme il convient. » — Le Roi est très-satisfait d'apprendre que les lettres qu'il a écrites aux seigneurs, concernant la religion, ont produit un bon effet, et qu'ils s'occupent aujourd'hui avec zèle de ce point et d'autres affaires qui regardent son service; il charge la duchesse de les remercier de sa part. — Il recommande encore à sa sœur le point de la religion, ainsi que celui d'une bonne administration de la justice, comme les deux choses principales. — Il se félicite beaucoup de la conduite que tient le comte d'Egmont; ce seigneur peut être certain de sa bonne volonté envers lui. — Puisque le chancelier de Brabant marche si bien dans l'affaire de l'aide, on pourra différer le parti qu'il avait été jugé convenable de prendre à son égard. — Le Roi est informé que beaucoup d'Allemands vont et viennent à Breda; il craint qu'il n'en résulte des inconvénients pour la religion. — Il charge la duchesse, après qu'elle s'en sera éclaircie, d'en parler au prince d'Orange.

Liasse 525.

223. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 6 août 1564.* Le pape s'étant prononcé pour la France, dans la question de préséance qui s'est élevée entre cette couronne et celle d'Espagne, le Roi a résolu de rappeler le grand commandeur de Castille, son ambassadeur à Rome. En même temps, il a décidé de ne plus tenir à sa cour de ministre, de secrétaire, ou d'autre agent de S. S. — La duchesse, pour les affaires ecclésiastiques des Pays-Bas, s'adressera au cardinal Pacheco, protecteur des royaumes de Castille. — Le Roi lui envoie un nouveau chiffre pour la correspondance, celui dont était dépositaire don Francès de Alava, son ambassadeur à Paris, ayant été dérobé à un de ses serviteurs (1).

Liasse 525.

224. *Longue lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Madrid, le*

(1) Voyez cette lettre dans la *Correspondance*, n° XL.

6 août 1564. Il répond à celles du 28 avril et du 8 juin. Gonçalo Perez lui a aussi montré celles qu'il a reçues. — Voici les principaux passages de cette réponse: « Quant à votre sortie de Flandre, puisque vous étiez dans la nécessité » d'aller voir votre mère, et de régler vos affaires de famille, indépendamment » des autres raisons que vous alléguiez, je ne puis qu'y donner mon appro- » bation, et je suis bien assuré que, partout où vous vous trouverez, vous me » servirez avec votre volonté, zèle et diligence accoutumés. Ce que vous con- » seillâtes à la duchesse, ma sœur, de faire en toutes les choses concernant » votre départ, fut très-convenable: du lieu où vous êtes, vous pourrez l'aider » beaucoup, par les avis que vous lui donnerez, comme quelqu'un qui connaît » si bien les affaires. — Les rumeurs qu'on publie sur votre sortie des Pays- » Bas, doivent peu vous importer, puisque vous savez la satisfaction que j'ai » de vos services. — Je tâche, pendant votre absence, de stimuler le président » et Berlaymont... — Il me peine de voir qu'à Breda, les choses n'aillent pas » comme il le faudrait, à cause de la communication continuelle qu'on a là avec » les Allemands. Je crois toutefois que le prince n'y est pour rien. J'en écris » à ma sœur. — Je suis très-mécontent de la livrée qui se porte: mais ce n'est » pas le moment de faire une démonstration à ce sujet (1). »

Liasse 525. — (B. B.)

225. Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Madrid, le 6 août

(1) Quanto á vuestra yda de Flandes, pues teniades necesidad de yr á ver á vuestra madre, y assentar las cosas de su hazienda entre vuestros heredores, ha sido muy á propósito, y yo he holgado della, y por las otras causas que dexis, y assy sé cierto que donde quiera que os hallaredes, me aveis de servir con la voluntad, diligencia y cuydado que soleis, y fuy muy servido de lo que consejastes á la duquesa mi hermana, de lo que devia hazer en todas las cosas que se ofrecian de vuestra partida, y desde ay podreis ayudarla mucho con los avisos que le dareis en lo que sentieredes que conviene, como persona que tambien lo tiene entendido; y no se os deve dar nada de los rumores que publican sobre vuestra yda y estada ay, pues vos sabeis la satisfaccion que tengo de vuestros servicios, y en esta vuestra ausencia, yo procuro de animar siempre al presidente y á Barlemont..... Mucho me pesa de que lo de Breda no vaya tan bien como convenria, por la continua comunicacion que ay alli de Alemanes, y bien creo que no es con voluntad del principe. Yo escrivio á mi hermana sobrello..... Lo de la librea me ha parecido muy mal, y que se deviera escusar; pero ahora no es tiempo de hazer demostracion sobrello.

1564. Il le prie de parler de sa part à l'archevêque de Besançon, afin qu'il réforme sa conduite.

Liasse 525.

226. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 13 août 1564.* Elle se félicite d'avoir appris le rétablissement, en même temps que l'indisposition du Roi. — Nouvelles de la mort de l'Empereur (1). — Elle a enfin obtenu qu'il fût procédé contre Antonio de Avalos (2), malgré la mollesse des ministres qui en étaient chargés; elle envoie au Roi copie du procès. — Par suite à ce qu'elle a écrit à Gonçalo Perez, le carme Fabricius, arrêté à Anvers, a déjà dénoncé plusieurs de ceux de sa secte, qu'on espère saisir, pour faire d'eux et de lui justice exemplaire. — Un autre prêtre hérétique, détenu au château de Rupelmonde, a tenté d'y mettre le feu, à l'aide de huit ou neuf hérétiques comme lui; mais ils ont échoué dans leur dessein de se sauver, à la faveur de l'incendie (3). On a fait à ce prêtre son procès, et, après qu'il a eu dénoncé plusieurs autres hérétiques, il a été mis à mort, en se rétractant et en confessant la vraie foi catholique (4). — On a fait à Lille certaines découvertes en matière de religion: le lieutenant de la gouvernance de cette ville, le seigneur de la Haye (5), étant venu à mourir, elle l'a remplacé par M<sup>e</sup> Baulde Cuvillon, ancien avocat

(1) L'empereur Ferdinand I<sup>er</sup> était mort à Vienne, le 25 juillet 1564, à l'âge de soixante et un ans.

(2) Voyez la lettre de fray Lorenzo de Villavicencio, du 14 juillet 1563, page 257.

(3) Cet événement avait eu lieu au mois de juillet précédent.

(4) Le compte de Servaes Van Steelant, seigneur de Wissekereke, grand bailli du pays de Waes, du 24 juillet 1564 au 24 juillet 1566, contient sur ce prêtre de curieux détails. Il s'appelait Jean Hendrix. Appréhendé, le 21 mai 1564, en la paroisse de Dackenam, il fut conduit d'abord à Waesmunster, lieu de la résidence du grand bailli. Là, il profita d'un moment où il était seul, pour tenter de se couper la gorge, « ayant si bien commenché, est-il » dit dans le compte, qu'il pensoit secrètement mourir en désespération, par la fluxion du » sang qui desjà estoit coullé et courru dedans ses accoustremens. » Trois jours après, il fut transféré au château de Rupelmonde. A la suite d'une détention de soixante-quatre jours dans ce château, il fut condamné à être brûlé vif, après avoir eu la main droite coupée: sentence qui s'exécuta immédiatement. Le compte ci-dessus cité contient, entre autres, l'article suivant: « Payé, pour l'estacque, fagots, estraing (paille) et aultres bois qu'il falut pour faire » la maisonnette en quoy ledit Jehan a esté brulé, wiiij livres. »

(5) Denis de le Cambe, dit Gantois, seigneur de la Haye.

fiscal, qui est très-bon catholique, et qu'elle a chargé de la tenir au courant des moindres choses. — Elle a honte de devoir dire qu'elle n'a pu encore en finir avec les aides. Les abbés ayant élevé de nouvelles prétentions, le prince d'Orange, le marquis de Berghes, le chancelier de Brabant et beaucoup d'autres leur ont donné tort, et, chose qui ne s'était jamais vue en Brabant, les nobles, qui se sont comportés en ceci le mieux du monde, ont déclaré aux abbés que, s'ils ne se désistaient pas de leurs prétentions, ils étaient résolus à se séparer d'eux. — Elle a ordonné aux états de ne pas clore leurs délibérations, avant d'avoir terminé toutes les affaires. (*Ital.*)

Liasse 525.

227. *Très-longue lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 août 1564.* Elle a reçu, le 18, trois lettres du Roi : l'une, de sa main, la seconde, de la main de Gonçalo Perez, et la troisième, en date du 6. Elle répond à la première par une lettre à part. — Elle se réjouit des nouvelles, qui lui ont été données, de la bonne santé du Roi et du prince, et de la grossesse de la reine. — Elle est très-flattée d'apprendre, par la lettre écrite de la main de Gonçalo Perez, que le Roi est satisfait de son administration : mais, d'un autre côté, il lui est pénible de voir, par les dépêches qu'elle reçoit, qu'il prête plutôt l'oreille à des personnes dont les intérêts et les passions particulières sont en opposition avec le bien de son service et le repos du pays, qu'à elle, qui lui est si dévouée. — Pour la décharge de sa conscience, elle croit devoir parler au Roi plus librement qu'elle ne l'a fait jusque-là. L'état des affaires l'exige; d'ailleurs elle est mieux informée qu'elle ne l'était antérieurement. Elle lui dit donc que toutes les vues du cardinal de Granvelle, du président Viglius et de leur séquelle (*sequaci*) tendent à ce que le Roi, en arrivant aux Pays-Bas, trouve ces provinces en révolution : ils espèrent alors pêcher, comme on dit, en eau trouble, et atteindre le but qu'ils poursuivent depuis longtemps : celui de s'emparer de toutes les affaires. C'est pourquoi ils ont été et sont encore contraires à l'assemblée des états généraux. — La duchesse ajoute que le cardinal, le président et leur séquelle craignent, si la tranquillité se rétablit dans le pays, qu'on ne lise dans leurs livres, et qu'on ne découvre leurs injustices, simonies et rapines. — Le courrier, porteur des trois lettres du Roi pour la duchesse, a remis aux seigneurs celles qui leur étaient destinées. Ils les ont trouvées si sèches, et em-

preintes de tant de défiance, qu'ils en ont pris plus d'ombrage et d'inquiétude que jamais. Ils croient maintenant que tout ce que la duchesse leur a dit et fait dire, de la part du Roi, n'était qu'artifices et inventions; ils ont même été jusqu'à lui donner à entendre que, dans leur opinion, le Roi, le cardinal et elle étaient d'accord pour les tromper. — Afin de les désabuser, elle prie le Roi de leur témoigner de la confiance, et de leur montrer par effet les bonnes dispositions dans lesquelles elle est certaine qu'il est à leur égard. Sans cela, il ne faut pas espérer que les affaires de la religion et de la justice s'améliorent. — La duchesse, selon les ordres du Roi, fera exécuter le placard de l'Empereur contre les anabaptistes; cependant l'acceptation du concile de Trente, que le Roi a prescrite, semble y mettre obstacle : en effet, par ledit concile, tous les placards de l'Empereur et du Roi, en matière de religion, sont annulés : ce dont les ecclésiastiques se montrent très-joyeux, puisqu'ils vont être investis par là de toute l'autorité qui appartenait au souverain. — Margrave d'Anvers. — Peu de fruit qu'on retirerait de la détention de Boacio au château de Vilvorde. — Mesures prises par la duchesse, pour Valenciennes. Réduction de la garnison à 150 hommes, etc. — État des choses à Tournay. — La duchesse s'est conformée aux intentions du Roi, en assurant le comte d'Egmont de l'affection de S. M., et de la confiance qu'elle place en lui; mais il n'a pas paru en être persuadé. Il a été vivement blessé de ce que le Roi n'a choisi, pour le gouvernement de Béthune, aucun de ceux qu'il avait présentés (1). — Affaires de finances. Les besoins dans lesquels le Roi laisse les Pays-Bas, font dire qu'il ne cherche qu'à amuser le monde, sans vouloir rien terminer, et que, si ces provinces venaient à se perdre, il en aurait peu de souci : car l'on est convaincu qu'il possède de grandes sommes. — Affaire des aides. Nouvelle difficulté élevée par les prélats de Brabant. Réponse ambiguë qui leur est faite mal à propos par le président Viglius. La duchesse assure le Roi que, sans le prince d'Orange et le marquis de Berghes, il aurait été impossible de remédier au mal causé, en cette occasion, par le président. — Mauvais effet produit par la lettre du Roi en français, concernant certain acte du conseil des finances; elle a fait dire que le cardinal a

(1) Le gouverneur nommé par le Roi fut François de Berminicourt, chevalier, seigneur de la Thieulloye, conseiller et maître d'hôtel de la duchesse de Parme. Voyez, ci-après, la lettre de la duchesse au Roi, du 29 novembre 1564.

beau être en Bourgogne, qu'il n'en conserve pas moins son crédit auprès de S. M. — Provision de l'abbaye de Saint-Bernard, faite par le Roi en faveur de Thomas Van Thielt. — Candidats pour l'abbaye de Tongerlo. — Quant à Renard, deux jours après avoir reçu la lettre du Roi, la duchesse l'a mandé, et lui a notifié l'ordre de se rendre à Madrid. Après bien des objections, il s'est enfin déterminé à obéir. — La duchesse a fait part à M. de Montigny de la mercède que le Roi daignait lui accorder; il s'en est montré reconnaissant, en exprimant l'espoir qu'elle sera augmentée jusqu'à 2,000 ducats par an, somme égale au revenu que produisait la commanderie de M. de Courrières. La duchesse prie le Roi, eu égard aux services de Montigny, de prendre en considération ce désir. — A la première occasion, elle enverra le plan des fortifications de la Zélande. — Elle a transmis à l'ambassadeur en Angleterre les dépêches qu'elle a reçues pour lui. Elle fait l'éloge de la prudence et de l'activité de cet ambassadeur. — Voyage du comte de Mansfelt en Allemagne. — Touchant ce qu'écrivit le Roi sur les allées et venues des Allemands à Breda, la duchesse dit qu'il y a deux mois, la mère du prince d'Orange est arrivée dans cette terre, accompagnée de la plupart de ses fils et de ses filles; que le prince, étant occupé à Bruxelles pour les affaires des aides, lui demanda de s'absenter pendant huit à dix jours, afin d'aller prendre congé de sa mère, qui voulait s'en retourner; qu'il revint immédiatement après; qu'elle n'a pas appris que, durant cette visite, il se soit fait quelque chose au préjudice de la religion et contre les placards du Roi, quoique l'on sût fort bien qu'une grande partie de ceux qui étaient venus avec la comtesse de Nassau étaient des sectaires. Le prince et la princesse d'Orange étant Allemands, elle ne voit pas comment on pourrait empêcher leurs parents de venir les voir. Elle s'est donc abstenue de parler au prince dans les termes prescrits par le Roi. — Commissaires envoyés en Bourgogne, pour prendre des renseignements sur l'état du domaine royal dans cette province. Il eût été préférable que le prince d'Orange y allât lui-même, avec la charge de surintendant; mais la duchesse n'a pas cru devoir prendre cette mesure: un de ses motifs a été qu'on aurait eu l'air ainsi de vouloir faire poursuivre le cardinal, jusqu'en Bourgogne, par un de ses plus redoutables ennemis. — Depuis le départ du cardinal et la mort de M. de Glajon, les seigneurs font des instances pour qu'il soit nommé deux ou trois nouveaux conseillers d'État. La duchesse prie le Roi de lui faire connaître la réponse qu'elle doit leur donner. — Elle

pense qu'il conviendrait aussi de remplacer le chancelier Negri au conseil privé. — Elle remercie le Roi de ce qu'il a daigné lui écrire touchant le mariage du prince de Parme, son fils. — Elle croit pouvoir l'assurer que le principal auteur de la déclaration de préséance donnée par le pape, contre la couronne de Castille, est le cardinal Pacca. Elle est convaincue que S. S. sera la première à s'en repentir. — Elle traitera avec le cardinal Pacheco les affaires des Pays-Bas, qu'on ne pourra se dispenser de porter à Rome. — Elle termine, en suppliant le Roi, puisqu'il ne croit pas devoir pour le moment solliciter le chapeau de cardinal en faveur de Gonçalo Perez, de lui accorder au moins quelque mercede qui le mette en état de parer à ses besoins, lui tranquillise l'esprit, et lui permette ainsi de se consacrer plus librement au service de S. M. (1). (*Ital.*)

Liasse 525.

228. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 août 1564.* C'est la lettre particulière annoncée dans celle qui précède. La duchesse s'y occupe particulièrement du président Viglius. Elle dit qu'à l'égard tant de la religion, que de la justice, il y a de grands soupçons et présomptions contre lui; qu'elle n'est toutefois pas suffisamment informée, pour avancer quelque chose de positif, mais qu'elle prendra adroitement et secrètement les renseignements nécessaires, afin de les transmettre au Roi. — Elle se plaint de ce que, depuis le départ du cardinal de Granvelle, Viglius lui fait souffrir les peines de l'enfer, en traversant les mesures qu'exige le service du Roi. — Malgré ce que le cardinal a écrit à Curiel et à elle-même, les seigneurs appréhendent toujours qu'il ne revienne aux Pays-Bas; ils s'en sont plaints de nouveau à la duchesse. Le Roi peut juger si, dans ces circonstances, il est possible de tenter encore une réconciliation entre eux et le cardinal. D'ailleurs, toutes les tentatives faites précédemment dans ce but, n'ont eu pour résultat que de les irriter davantage contre lui (*Ital.*) (2).

Liasse 525.

229. *Lettre du seigneur de Berlaymont au Roi, écrite de Namur, le 30 août 1564.* Il l'entretient du ressentiment qu'ont quelques seigneurs du con-

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XLI.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XLII.

seil d'État, de ce qu'il n'a voulu prendre parti ni pour ni contre le cardinal de Granvelle. — Sa conduite, dit-il, a été dictée par la crainte de déplaire au Roi, s'il agissait autrement. — On lui prête ce propos, qu'il aurait avancé il y a deux ans : que ces seigneurs voudraient tenir le Roi en tutelle. Il s'en défend. Tout ce qu'il peut avoir dit, et il le devait comme chef des finances, c'est que les états cherchaient à prendre trop d'autorité. — On lui a fait entendre qu'il pourrait se réconcilier avec ces seigneurs, s'il voulait reconnaître, en toute occasion, que ce qu'ils ont fait, l'a été pour le service du Roi; mais il ne peut souscrire à cette condition, n'ayant pas été appelé à leurs assemblées, etc. (*Franç.*)

Liasse 525.

230. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 30 septembre 1564.* Elle accuse réception de la lettre du Roi, du 25 août. — Elle rend grâce au ciel du rétablissement de S. M. — Il importe que le Roi lui réponde au sujet de l'exécution des décrets du concile, en tenant compte des inconvénients qui peuvent en résulter : le premier est que, si l'on accepte le concile tel qu'il est, ceux de Brabant prétendront que le Roi enfreint le serment qu'il leur a fait de ne rien innover dans les choses de ce pays, sans leur consentement, de manière qu'eux aussi se considéreront comme étant déliés du serment de fidélité; le second inconvénient est, d'après ce que le pensionnaire d'Anvers a dit à la duchesse, que le magistrat de cette ville ne consentirait pas à admettre le concile sans certaines réserves. — Propositions pour les vacances éventuelles des évêchés. — La duchesse n'a pas encore reçu les informations qu'elle a demandées au chancelier de Brabant, au sujet du margrave d'Anvers et de Boacio. — Bons offices faits par le comte d'Arenberg pour les aides de la Frise et des autres provinces de son gouvernement, ainsi que par le conseiller Coebel, pour mettre d'accord ceux de Groningue et des Ommelandes. — Affaire des abbayes. — La duchesse rend compte de ce qui s'est passé, depuis sa dernière lettre, au sujet de Renard, qui a pris congé d'elle, et qu'elle recommande au Roi, pour qu'il veuille l'écouter avec bonté, et lui faire rendre promptement justice par des hommes non suspects. D'après l'avis de ceux des finances, elle a fait payer à Renard, à compte de ses gages, 5,000 florins, comme le moins qu'on pût faire pour le voyage d'un homme si infirme. — Ordre a été donné pour qu'il fût fait justice exemplaire de Grégoire Fabricius, et que l'on procédât contre tous ceux qui

sont infectés d'hérésie. — La duchesse est d'avis que, pour ce qui est des anabaptistes, il faut s'en tenir au placard général de l'Empereur, de 1550 (1), confirmé par le Roi, lorsqu'il succéda à son père. — A propos de la justice qui a été faite du prêtre de Rupelmonde, la duchesse ajoute que, quoique Vander Dich (?) et Engelbert de Greboval, fils, ne soient pas entachés d'hérésie, et n'aient pas été aussi coupables d'ailleurs que ce prêtre, elle était résolue de faire faire également d'eux rigoureuse justice, mais que, par suite des intercessions qui ont eu lieu en leur faveur, et par la considération que ni l'Empereur, ni le Roi lui-même, n'ont voulu, par le passé, tremper leurs mains dans ce sang (2), elle a sursis à leur exécution, jusqu'à ce que S. M. ait fait connaître sa résolution : en attendant, elle a ordonné que les coupables fussent mis aux fers, au fond d'une tour, au pain et à l'eau, sans que personne puisse communiquer avec eux, ni savoir s'ils sont morts ou vivants, genre de vie auquel ils ne pourront pas longtemps résister (3). — La duchesse attend avec une grande impatience la réponse du Roi sur ce qu'elle lui a écrit par le dernier courrier, afin que les seigneurs obtiennent de lui la satisfaction qu'ils demandent. — Elle a appris que le mariage de son fils avec doña Maria de Portugal est presque conclu, et que le roi de Portugal et l'infante, mère de la princesse, ont remis l'affaire entre les mains de Sa Majesté : ce pour quoi, elle prie le Roi de la terminer promptement. (*Ital.*)

Liasse 525.

251. *Très-longue lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 6 octobre 1564.* Il répond à celle de la duchesse, du 29 août. — Il a vu avec un grand étonnement ce qu'elle lui écrit touchant Viglius et le cardinal de Granvelle : elle a bien fait de l'en avertir ; toujours il donnera plus de crédit à ce qui viendra d'elle, qu'aux lettres ou relations de toute autre personne, quelle qu'elle soit. Comme ce sont choses d'importance, il désire en être informé plus particulièrement. — Quant au président, elle lui fera plaisir de l'avertir surtout

(1) Ce placard ou ordonnance de Charles-Quint, donné à Augsbourg, le 25 septembre 1550, est inséré aux *Placards de Flandre*, t. I, p. 586.

(2) *Metter mano in questo sangue.*

(3) *Ho ordinato che li sudetti siano messi in un fundo di torre, con ferri, magnando pane et bevendo aqua, et senza che persona alcuna possu parlarli, ne saper se sono morti o vivi, la qual vita è di qualità, che poco tempo potranno durare in essa.*

de sa conduite dans les matières de religion et de justice. S'il continue de se montrer difficile en tout, comme elle dit qu'il le fait, dans des vues particulières, il sera bien qu'elle examine comment on pourrait y remédier, puisqu'il ne convient pas que ceux qui doivent principalement l'aider dans l'expédition des affaires, y apportent des entraves. — « En ce qui touche le retour du cardinal aux Pays-Bas, dit le Roi, puisqu'il vous a écrit la même chose qu'à Geronimo de Curiel, et que jusqu'à présent il n'y a rien de nouveau à cet égard, ces seigneurs n'ont aucun motif de prétexter la crainte de ce retour, pour se dispenser de faire ce qu'ils doivent, et qui convient au bien de ces pays. Ce que vous écrivez, qui s'est dit là-bas : que M. de Chantonay, frère du cardinal, m'aurait entretenu de cet objet, est controuvé. Je vous certifie que, durant le temps qu'il passa ici, il ne me dit mot, jusqu'au jour de son départ, qu'il me demanda ce que deviendrait le cardinal, et je lui répondis que j'y songeais, et que, quand j'aurais adopté une résolution, le cardinal en serait informé par moi. Là-dessus, il prit congé. Ce que l'on a encore dit là-bas très-malicieusement : qu'avant de vous répondre sur les affaires publiques, je demande l'avis du cardinal, est tout aussi faux, comme vous le savez vous-même, et l'est surtout en ce moment, qu'il y a plus de trois mois que je n'ai reçu une lettre de lui. — Quant à la haine que ces seigneurs lui portent, et dont vous croyez qu'on ne pourra les faire revenir, il sera bien que vous continuiez à agir auprès d'eux, toutes les fois qu'il s'offrira une occasion favorable, puisque, en vertu des décrets du concile, le cardinal est tenu de résider dans son archevêché de Malines, et que nous ne voyons pas comment il s'en pourrait excuser, ni ces seigneurs trouver mauvais qu'il y résidât. Je vous prie donc encore de considérer bien tout cela, et de me faire part de votre avis; je différerai d'écrire au cardinal à ce sujet, jusqu'à ce que j'aie reçu votre réponse (1). »

Liasse 525.

(1) *En lo que toca á la vuelta del cardenal ay, pues el os escribió á vos lo mismo que á Geronimo de Curiel, y no ay novedad por ahora en ello, no ay por que estos señores tomen ocasion del temor de su vuelta, para dexar de hazer lo que deven, y conviene al bien dessos Estados, porqué lo que escrivis que ahy se avia dicho que Mos.<sup>r</sup> de Chatoné, su hermano, me avia ablado en ella, yo os digo cierto que, el tiempo que estuvo aqui, no me habló palabra hasta el dia de su partida, que me preguntó que avia de ser del cardenal, y yo le respondí*

232. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 7 octobre 1564.* Le maître de sa chapelle étant mort, il désirerait le remplacer par quelqu'un qui fût aussi habile. On lui a parlé de Chastelain, chanoine et maître de chapelle de l'église de Soignies, comme du meilleur qu'on pût à présent trouver; il la prie de l'appeler, et de lui proposer cet office, en l'assurant qu'il sera bien reçu et traité.

Liasse 525.

233. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 8 octobre 1564.* Elle répond à la lettre de main propre du Roi, du 2 août. Selon ses ordres, elle a pris des informations sur la conduite de Viglius dans les matières de religion et de justice. Elle lui envoie ce qu'elle a pu recueillir dans les écrits d'Alonso del Canto et de fray Lorenzo de Villavicencio, et ce que lui a dit aussi l'inquisiteur de Flandre, qu'elle a fait venir sous un prétexte, et qu'elle a fait parler, après serment prêté de tenir secret ce qu'elle lui aurait demandé. Comme tout cela ne lui a paru suffire pour éclairer le Roi sur un cas de si grande importance, elle a, dans le plus grand secret et sous serment, invité un ecclésiastique et un lettré de lui dire ce qu'ils savaient là-dessus : ils l'ont fait, et elle envoie au Roi leur relation. — Elle ne peut certifier l'exactitude des renseignements qui lui ont été fournis, vu la manière dont elle a dû les prendre. Si le Roi voulait une information plus complète, et que les gens qui n'osent parler contre un personnage tel que le président, qui tient dans ses mains toute l'administration de la justice, pussent le faire sûrement, elle croit qu'on découvrirait des choses de beaucoup de gravité. — Ce qu'elle peut dire au

*que yo va pensando en ello, y que, quando lo huviesse resuelto, yo lo escriviría al cardenal. Y con esto se partió. Y lo que ay se ha dicho y sospechado muy maliciosamente, que lo que yo mandava responder ay á los negocios, era con parescer y consulta del cardenal, ello es tan falso como vos lo sabeis, y tanto mas ahora, que cierto ha mas de tres meses que no tengo carta suya..... Y quanto al odio que dezis que esos señores le tienen, y que os paresce que es irremediable, todavia sera bien que no dexeis de hazer officio con ellos, siempre que veredes buena ocasion, porqué, por lo estaduido en el concilio, el cardenal es obligado á residir en su arzobispado de Malinas, y no vemos como se pueda escusar, ni esos señores agraviarse de que él resida ally en su yglesia. Todavia os ruego mucho que vos lo considereis bien todo, y me aviseis de vuestro parescer, porqué yo me yré entreteniendo en escrivir al cardenal sobresto hasta tener vuestra respuesta.*